MAIRIE de La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, à dix heures du matin.

ACTE DE MARIAGE de Jacques, Rémy, Roche

N° 16

Roche et Castellan

Jugement préparatoire du Tribunal civil de première instance de Toulon du douze juillet mil neuf cent sept, déclarant le dix septembre mil neuf cent sept a été prononcé le divorce de Jacques Rémy Roche et d'Antoine Marie Castellan dont le mariage est contracté dans l'acte de contre.

Pour première mention sur le registre officiel de l'état civil. Le Greffier en chef du Tribunal civil. Signé : illegible

Jacques Rémy Roche, âgé de Vingt-six ans, né à Larche département de Basses-Alpes le Vingt du mois de Janvier mil huit cent soixante-sept profession de Maçon domicilié à Sollies-Pont département du Var fils majeur de Jean, Roch, né à Larche département de Les Basses-Alpes profession de Charretier domicilié à Sollies-Pont département du Var et de Rosalie, Denneaud, née à Larche département des Basses-Alpes son épouse, profession de Cultivatrice, domiciliée à Sollies-Pont (Var) Le père et la mère ici présents et consentants d'une part

Et de Pauline, Marie, Castellan

âgée de Dix-Neuf ans, née à La Garde département du Var le dix-Neuf du mois de Mai mil huit cent soixante-quatorze profession de Cultivatrice domiciliée à La Garde département du Var fille mineure de Joseph, Sébastien, Castellan, né à La Garde département du Var profession de Cultivateur domicilié à La Garde département du Var et de Marie, Antoinette, Moutet née à Toulon département du Var, son épouse, profession de Cultivatrice domiciliée à La Garde (Var) Le père et la mère ici présents et consentants d'autre part

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage faites par nous, sans opposition, les dimanches premier et huit octobre, mil huit cent quatre-vingt-treize, demeurées affichées pendant le délai voulu par la loi

2° Vu l'extrait de l'acte de naissance du futur époux

3° Vu l'acte de naissance de la future épouse

4° Vu enfin le certificat de non-opposition, délivré le onze octobre, mil huit cent quatre-vingt-treize, par Monsieur l'officier de l'état civile de Sollies-Pont (Var) constatant que les publications du dit mariage ont été faites à Sollies-Pont (Var) les dimanches premier et huit octobre, mil huit cent quatre-vingt-treize

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le *mariage*, concernant les *droits et devoirs respectifs des époux*

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage ~~à la date du~~ du mois d ~~mil huit cent~~ par devant Me ~~notaire à~~ département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Pauline, Marie, Castellan et l'autre Jacques, Rémy, Roche

Le tout en présence de Castellan, Virgile, Eugène domicilié à La Garde département du Var agé de Vingt-huit ans, profession de Serrurier, cousin Germain de la future

De Castellan, Charles domicilié à La Garde département du Var agé de Trente-Neuf ans, profession de Commerçant, oncle paternel de la future

De Blanc, Jules domicilié à La Garde département du Var agé de Trente-Deux ans, profession de Cultiv. Coiffeur du futur

Et de Roche, Zacharie domicilié à Sollies-Pont département du Var agé de Trente-un ans, profession de Maçon, frère du futur

Après quoi, Moi, Sylvère, Sopolet, Richaud Adjoint délégué par Monsieur le Maire de La Garde faisant fonctions d'Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par le futur, la future, les quatre témoins, les père et mère du futur et la mère de la future ; Le père de la future ayant déclaré ne le savoir de ce fait par nous requis.

V. Approuvant dix-sept mots rayés nuls

Roche Jacques — Castellan Pauline

Castellan Virgile — A. Castellan — Blanc

Roche — Marie Moutette

Roche — Domenéu

Richaud